

## **Politique environnementale 2020-2025** La Ville de Magog dresse un bilan positif et souligne des avancées concrètes

**Magog, le 7 juillet 2026** – La Ville de Magog a présenté hier soir, en séance publique, le bilan de sa Politique environnementale 2020-2025. Structurée autour de quatre grands axes d'intervention, cette politique a permis la réalisation d'actions concrètes et l'atteinte de résultats significatifs, tout en mettant en lumière certains défis à relever pour les prochaines années. La présentation peut être consultée [en cliquant ici](#).

### **Des avancées pour lutter contre les changements climatiques**

Au cours des cinq dernières années, la Ville de Magog a intensifié ses efforts afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) associées à ses activités et à celles de la collectivité. Parmi les réalisations marquantes, notons la mise en œuvre d'un Plan d'adaptation aux changements climatiques, la mise à jour de l'inventaire des GES ainsi que l'adoption d'un Règlement sur la marche au ralenti.

La Ville s'est également engagée à favoriser les modes de déplacement durables en élaborant un Plan directeur de transport actif et en augmentant les investissements consacrés au développement des infrastructures cyclables.

### **Une gestion des matières résiduelles en évolution**

La Ville a poursuivi ses efforts afin d'optimiser la gestion des matières résiduelles sur son territoire. Parmi les actions réalisées, notons l'amélioration des services municipaux, la mise en place de la collecte du verre et une performance accrue en matière de tri.

Des efforts soutenus ont également été déployés auprès de la population ainsi que des industries, commerces et institutions (ICI). La mise à jour des outils d'information, combinée à des activités éducatives dans les écoles, a contribué à renforcer les bonnes pratiques en matière de réduction, de réutilisation et de recyclage.



### La protection de l'eau au cœur des interventions

La préservation des milieux humides et hydriques est demeurée une priorité pour la Ville. Plusieurs mesures ont été mises en application afin d'assurer la qualité de l'eau et la protection des écosystèmes.

La Ville a notamment amorcé la mise en œuvre d'un Plan de protection des sources d'eau potable, bonifié les programmes de suivi de la qualité de l'eau et accru les actions de sensibilisation auprès des citoyens.

Elle a également adopté un Règlement visant les installations septiques âgées de 35 ans et plus, contribuant ainsi à limiter les risques de contamination et à protéger durablement les ressources hydriques.

### Des initiatives soutenues pour la protection des milieux naturels

Des initiatives importantes ont été menées pour préserver les milieux naturels, notamment la lutte contre les espèces exotiques envahissantes (phragmite et berce du Caucase) et la mise à jour du plan de conservation.

Ce chantier demeure toutefois un secteur où des efforts additionnels seront nécessaires afin d'assurer une protection optimale des milieux d'intérêt écologique et des espèces vulnérables.

« Ce bilan démontre que la Ville de Magog est engagée dans une démarche sérieuse pour améliorer sa performance environnementale. Les résultats obtenus sont encourageants, mais nous reconnaissons également qu'il reste du travail à accomplir. La prochaine politique environnementale s'appuiera sur ces acquis afin d'accélérer la transition écologique de notre communauté », souligne la mairesse de la Ville de Magog, M<sup>me</sup> Nathalie Pelletier.

- 30 -

#### **Source et information :**

Direction des communications et des technologies de l'information  
Ville de Magog  
819 843-3333, poste 444

